



La salle de l'Orangerie a accueilli le public et les Conseillers de Quartier Ouest pour sa première instance depuis leur renouvellement.

De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Imène SOUID, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 16 MARS 2023

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 16 Mars 2023, à la salle de l'Orangerie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice-Présidente : Mme Nathalie ROBERT

Pour le collège des élus :

Sylvain CAPLIER, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Malika VERA, Maire Adjointe.

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Abdelkarim GUERROUJ, Abdé NASSIB, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants (titulaires et suppléants) :

Jean-Michel BONHEUR, Rémy CONTE, Laetitia CROLET, Elisabeth GAUTHREAU, Fabienne JAIME, Gisèle MBIMA, Claude POUGET, Jean-Marc RASO, François RIPOLL, Nathalie ROBERT, Luigi SURACE, Alix ZIMMERMAN

Pour l'Administration :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

Invités :

Imène SOUID, Maire, Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine. Franck SAVONNET, Directeur Général Adjoint aménagement-développement.

Elus excusés :

Jinny BAGE, Frank Eric BAUM,

Conseillers excusés : Anna-Dora RODRIGUEZ,

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 8^{ième} Conseil de Quartier Ouest**, 1er du 2^{ième} mandat des conseillers tirés au sort.

Ce conseil existe depuis plus de 12 ans. Les Conseillers de Quartier ont su en donner le sens, l'existence, en faisant de cette instance l'un des outils de la démocratie participative souhaitée par la Ville. Monsieur Thierry CHAUDRON exprime toute sa gratitude et ses remerciements aux conseillers sortants pour leur appui sans limite, ainsi qu'à la Direction Démocratie et de la Vie Locale, sans qui tous les Conseils de Quartier de toute la ville n'auraient pu prendre forme.

M. Le Président entend avec tous les Conseillers de Quartier poursuivre et aller encore plus loin dans ces instances avec implication, initiative et innovation pour les habitants, pour le Quartier Ouest et pour notre ville.

Il remercie le public présent d'être venu nombreux et ouvre ce conseil sans plus attendre.

7 temps vont ponctuer cette réunion :

1. Bienvenue aux Conseillers de Quartier
2. Approbation Compte Rendu CQO d'Octobre 2022
3. Informations générales
 - Permanence des élus au Point Rencontre Quartier Ouest
 - Evénements et faits marquants Novembre 2022 à Février 2023
 - Aménagement du pôle intergénérationnel PASTEUR
 - Aménagements majeurs sur le Quartier Ouest
4. Echange avec le public
5. La parole aux Conseillers de Quartier
 - Points d'étape des projets issus des groupes de travail n° 6 à 8
 - Propositions de 3 nouveaux Groupes de travail
 - Questions des Conseillers de Quartiers
6. Cadre de Vie du Quartier Ouest
7. Conclusion

Le Conseil Municipal du 11 Mars dernier a élu Mme Imène SOUID, Maire de la Ville d'Orly, présente au Conseil de Quartier. Monsieur Thierry CHAUDRON la remercie de sa venue et lui passe la parole.

Intervention de Mme la Maire :

Conseillère municipale puis maire adjointe, Mme la Maire insiste sur l'importance de la Démocratie de proximité, et s'inscrit dans la dynamique portée par Mme Christine JANODET à cet égard. Elle remercie les nouveaux membres des conseils de quartier de leur investissement pour le cadre de vie locale. Elle réaffirme la volonté de co-construire les projets à travers les conseils de quartier. Mme la Maire précise ne pas forcément disposer de toutes les réponses à cette instance de ce soir, car élue Maire que depuis 3 jours, mais sera en mesure de le faire ultérieurement.

I. Bienvenue aux Conseillers de Quartier Ouest

Monsieur Yann GILBERT rappelle que le Conseil de quartier se définit comme :

- un lieu d'échange et d'information entre les habitants et les élus,

- un lieu de proximité : c'est la prise en compte des besoins des habitants,
- un lieu de consultation : les habitants sont associés, en amont, aux projets de la Municipalité pour permettre d'apporter avis et observations. Le Conseil de quartier est une instance consultative et les projets ne peuvent être validés que par le Conseil municipal.
- un lieu de convivialité permettant aux habitants de se rencontrer, de développer les liens entre les habitants, les associations et les commerces d'un même quartier et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Il précise que les Conseillers de Quartier sont le lien entre les habitants et la Ville, quel que soit leur collègue. Ils communiquent directement avec eux, et peuvent être consultés par la Maire et la Municipalité et par l'intermédiaire de leur Président, lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier.

La Maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville. L'objectif principal est d'arriver à une large concertation entre citoyens et élus dans le but d'améliorer la qualité de vie au quotidien.

Enfin, une règle de fonctionnement intangible : Le Conseil de quartier exerce son action dans le respect des lois et règlements de la République, dans le respect des valeurs de solidarité et de lutte contre toute discrimination, et du dialogue avec les instances municipales. Le Président a autorité à suspendre le Conseil en cas de non-respect républicain de l'un de ses membres et du public.

Mme Annie RAMARIAVELO indique aux Conseillers qu'ils siègent au Conseil de Quartier pour 3 ans.

Le Conseil de quartier se compose de trois collèges :

- un collège de huit représentants titulaires des associations et des acteurs socio-économiques intervenant sur les quartiers, tirés au sort,
- un collège de huit représentants des habitants, individuels, sur la base du volontariat également tirés au sort
- une liste complémentaire de quatre personnes, sur la base des candidatures précédemment enregistrées, est tirée au sort, pour pourvoir au remplacement d'un conseiller démissionnaire. Les suppléants ne siègent pas autour de la table mais sont invités à chaque instance et prennent place dans le public, et sont libres de prendre la parole.
- un collège de quatre élus comprenant : trois conseillers municipaux désignés également par le Conseil municipal, à la représentation proportionnelle permettant la désignation d'au moins un représentant de l'opposition, pour la durée du mandat,
- deux Conseillers Municipaux invités permanents, avec délégation
- un président, Maire-adjoint proposé par la Maire et désigné par le Conseil municipal pour la durée du mandat,
- un (e) vice –président (e) choisi parmi les membres des 2 collèges Associatifs et habitants.

Le tirage au sort s'est tenu au Conseil Municipal du 15 Décembre 2022. Les questions seront posées au tour de table qui sera proposé lors du point à l'ordre du jour « La Parole aux Conseillers »

Monsieur Thierry CHAUDRON explique son rôle de Président de cette instance, indiquant :

- être chargé d'assurer le lien entre le Conseil de quartier et le Conseil municipal, et donc pour le Conseil de quartier le référent unique des services municipaux et des institutions.
- diriger les débats, assurer « la police » du Conseil, en veillant à ce que les réunions se déroulent dans le sens d'un débat égalitaire entre tous les participants, et de l'intérêt collectif.
- garantir le niveau d'exigence et de la tenue des Conseils de Quartier, avec des débats entre conseillers et le public devant rester courtois et sereins.

Le Président attire l'attention sur le fait que cette instance, n'est pas une tribune ou un lieu de propagande politique. D'autres instances et moyens existent pour cela.

Le conseil de quartier tient son rôle d'information, et de recueil des idées ou souhaits des Orlysiens. Toute intervention à caractère personnel, injurieux, ou diffamatoire est interdite. Le Président peut dans ce cadre, rappeler au conseiller la modération et au besoin, lui retirer la parole si ses propos excèdent les limites du droit d'expression. Le Président peut suspendre ou exclure un Conseiller en cas d'infraction à la charte, suspendre un Conseil et arrêter un Conseil.

Nomination à la Vice-Présidence.

La vice-présidence est assurée par un membre du conseil de quartier issu du collège « des associations et des acteurs socio-économiques » ou du collège « des habitants », et proposé par le Président du Conseil de quartiers. Monsieur Thierry CHAUDRON a proposé au poste de vice-Présidente la candidature de Mme Nathalie ROBERT à Mme La Maire qui l'a acceptée.

Autres instances.

Le Président rappelle qu'un Conseil « inter-quartiers » regroupant l'ensemble des membres des 3 Conseils de Quartiers, présidé par les 3 Maires-Adjoints chargés des Quartiers se tient une fois par an au minimum à huis clos.

Monsieur Yann GILBERT ajoute que le prochain Conseil Inter Quartier se tiendra à l'école Georges Méliès le Mardi 9 mai de 19h à 21h30. Le sujet portera sur la formation professionnelle à Orly, avec la participation des Directeurs du Lycée Armand Guillaumin, du CFI (Centre de Formation Interprofessionnel), et de l'École du Numérique Georges Méliès, sous forme de débat avec les intervenants.

Présentation de chaque Conseiller.

Monsieur Thierry CHAUDRON propose à chaque Conseiller de Quartier de se présenter en indiquant son quartier de résidence, son activité, et ses attentes en tant que Conseiller.

Echange avec le public

Monsieur Thierry CHAUDRON propose que la présence de Mme La Maire soit une occasion pour le public de s'adresser directement à elle, d'où un premier temps d'échange « Questions / Réponses »

public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
public	Avenue de la Victoire stade Méliès parking + street/workout reste ouvert toute la nuit donc bruit.	Mme la Maire : Comme le Parc Méliès, cet espace est fermé la nuit. Si le portail a été fracturé, il doit être réparé.
public	Le Parc Méliès est fermé la nuit mais reste allumé, Pourquoi ?	Mme la Maire : L'éclairage du parc est relié au réseau d'éclairage public. Nous allons regarder s'il est possible de dissocier le réseau, pour réguler l'intensité, sans pour autant qu'il soit dans le noir.
public	Pourquoi l'ordre du jour du Conseil n'est pas communiqué en amont ?	Le Président : L'ordre du jour est communiqué 2 fois aux conseillers de quartier, lors de la fixation de la date de l'instance, puis plus détaillé dans l'invitation. Chaque personne présente dans le public peut aussi être destinataire en laissant une adresse mail.
public	Ralentisseurs rue P Curie déjà signalé : il faudrait un 2ième ralentisseur	Le Président : un 2ième ralentisseur ou tout autre aménagement (passage piéton surélevé) fera l'objet d'une concertation avec les riverains en amont.
public	Avenue de la Victoire : les voitures roulent très vite ; dos d'âne vers parc Méliès ne sert à rien, il en faudrait d'autres ou autre chose mais il faut faire qq chose.	Le Président : cette voie départementale a déjà fait l'objet de nombreux aménagements. Les services seront consultés pour évaluer des possibilités supplémentaires pour réduire la vitesse.
public	Le secteur Joffre/Bonin/Vignes est dangereux à cause d'un trafic excessif (Waze) de non-orlysiens.	Le Président : Là aussi des aménagements ont été faits pour réduire la vitesse. Un Groupe de Travail est proposé lors de ce Conseil avec les riverains pour traiter ce problème dans sa globalité.

II. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Novembre 2021

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle que le Compte Rendu en version **format numérique**, a été envoyé par mail à tous les conseillers de Quartier Ouest le 13 novembre 2022. Aucune remarque n'ayant été formulée par les conseillers sortants, le compte rendu a été déposé sur le site de la Ville 8 jours après.

Le présent CR est présent au local du Conseil de Quartier Ouest, rue du Commerce, et donc accessible à tous les orlysiens aux heures de permanence.

Pour les nouveaux conseillers, un exemplaire papier au format livret a été inséré dans leurs pochettes.

L'approbation étant un « dont acte », chaque Conseiller de Quartier peut dès réception formuler des remarques qui seront restituées en plénière. Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.



III. Les informations générales

→ Point Rencontre Quartier Ouest:

Déjà plus de 96 habitants ont été accueillis et 71 signalements ou demandes d'intervention ont été enregistrées et quasi toutes traitées au moins concernant les aspects, voiries, jardins, services, et stationnement. Bien que certains Samedis sont très (trop) calmes, d'autres enchaînent les accueils. Les compléments d'informations et les remerciements font partie aussi des visites pour témoigner de ce qui a été réalisé.

Le Président communique le calendrier de présence des élus ;

- BAGE Jinny : 20/05/23
- CHAUDRON Thierry : 18/03/23, 03/06/23
- GILBERT Yann : 08/04/23, 17/06/23
- RAMARIAVELO Annie : 22/04/23
- VERA Malika : 25/03/23, 06/05/23

Les Samedi sur RDV sont aux dates suivantes :

- 01/04/23, 15/04/23, 29/04/23, 13/05/23, 27/05/23, 10/06/23, 24/06/23.

Les fréquences de permanences et d'accueil sur RDV seront prolongées jusqu'au 31/12. Les dates peuvent être modifiées en fonction des événements, mais sont toujours connues du public par voie d'affichage.

→ Aménagement du pôle Intergénérationnel PASTEUR

Le Président rappelle les contours du projet d'aménagement déjà présenté en Conseil de Quartier en 2017 et 2022 qui comprend ;



- un bâtiment accueillant 95 logements de type T1 bis à destination des étudiants,
- un bâtiment accueillant 83 logements de type T1 bis, T2 et T3, dans une résidence pour personnes âgées autonomes.

Les deux bâtiments seront en R+2 avec un attique partiel (12 mètres au point le plus haut), afin de respecter une harmonie vis-à-vis des hauteurs des bâtiments actuels conservés et des constructions environnantes. Un parking commun est prévu en sous-sol.

Sur la partie Ouest, le projet prévoit également en rez-de-chaussée une crèche de 30 berceaux.

Deux bâtiments existants implantés le long de la rue Louis Pasteur verront leur partie historique conservée et réhabilitée. L'enquête publique pour le projet Pasteur dans le Centre ancien s'est tenue et les PC sont en cours d'examen à l'issue de l'enquête publique.

Le Président passe la parole à M. Franck SAVONNET, Directeur Général Adjoint Aménagement-Développement.



Complément d'information

Monsieur SAVONNET rappelle l'origine et le contexte du projet intergénérationnel ;

- répondre à une demande de logement étudiante à proximité de l'institut Européen du Numérique Méliès,
- accroître l'offre de places de crèche en prévision de l'augmentation du nombre de famille dans les nouvelles constructions de ces dernières années et celles des futurs programmes (ZAC Carrières entre autres)
- différencier l'offre pour nos anciens en proposant des logements plus spacieux en comparaison de la résidence actuelle,

indiquant qu'à la suite d'une première enquête publique, une 2^{ème} a soulevé un certain nombre de questions de la Commissaire enquêtrice, ayant fait l'objet d'un rapport favorable rendue à la Préfète du Val de Marne. A date, un permis de construire est en cours d'instruction.

Les partenaires du projet réunissent :

- SADEV, en tant que bailleur social pour la résidence étudiante.
- RATP Habitat, pour la partie Résidence Séniors
- Les petites Canailles, pour la crèche.

Monsieur SAVONNET précise les éléments suivants concernant l'exploitation et les services associés ;

- présence d'un hôte pour l'accueil, des permanences administratives et sociales, la propreté et la sécurité du bâtiment, des services ponctuels aux résidents...
- lieu dédié aux animations collectives et jardin partagé
- services à la carte : blanchisserie, activités sportives, livraison des repas en lien avec la restauration de la Résidence Georges Méliès, transports personnalisés...
- un parking 44 places à accès unique.



Figure 1 : Vue du périmètre du projet et des équipements et/ou sites à proximité

Monsieur SAVONNET précise les éléments architecturaux majeurs du projet ;

- ➔ Les 2 bâtiments historiques existant sont intégralement préservés et réhabilités,
- ➔ La hauteur totale de l'ouvrage est contenue à un maximum de 13 mètres soit à peine plus haut que l'existant,
- ➔ La déclivité Ouest-Est du terrain et les bâtiments préservés apporte un visuel apaisé depuis les 2 rues de passage,
- ➔ Aucune emprise de l'aménagement sur le Parc Méliès.

Compte tenu des procédures administratives, et sous réserve de l'accord préfectoral, le calendrier de réalisation verrait un début des travaux en 2024, pour une livraison en 2026.

Les anciens locaux (ex locaux techniques de la Ville) sont quasi inoccupés, à l'exception de quelques relogements d'ateliers d'artistes à la halle aux talents.



Figure 2 : vue 3D coté Aubépines/Pasteur



Figure 3 : vue depuis la rue des Aubépines, et création d'un nouveau passage piétonnier et arboré vers le Parc Méliès



Figure 4 : vue depuis la rue Pasteur



Figure 5 : coupe Ouest/Est et Résidence séniors en fond de parcelle.

IV. Echange avec le public

Le président propose un échange avec le public.

public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Riverain secteur Aubépines	Ce projet est trop dense, problèmes monstrueux pour riverains. Les places de stationnement sont réduites. Crèche sans dépose minute, quelles solutions ?	Monsieur SAVONNET : en comparaison d'habitation résidentielle, ces types d'établissements génèrent globalement moins de trafic. Le taux d'équipement en véhicules des séniors résidents est très faible (cf : étude sur la Résidence Méliès). Il en est de même pour les étudiants (cf : Institut du Numérique Méliès). Pour le dépôt des enfants à la crèche en voiture, le parking peut être utilisé.
Représentant Associatif	Une association de défense des riverains est créée pour s'opposer au projet d'aménagement. Les riverains vont être pollués par une circulation inadaptée, quelles solutions ?	Le Président : oui, les riverains vont subir des nuisances, à commencer par les travaux, puis des impacts sur la fluidité de la circulation. Le Président propose qu'un groupe de travail soit composé de résidents, d'Associations pour que les nuisances identifiées puissent être les moins prégnantes possibles. C'est le volet de concertation locale qui prévaudra à toute décision.
Riverains secteur Pasteur	On n'est pas contre le Projet intergénérationnel mais pas d'une verue immobilière qui empiète sur le Parc Méliès.	Le Président dément car aucune emprise foncière n'est faite sur le périmètre actuel du Parc Méliès. Le Parc bénéficie au contraire d'une entrée supplémentaire sur le côté Ouest par une allée verte entre les 2 résidences permettant à tous les riverains d'y accéder sans aucun détour par le Stade Beltoise, ou l'entrée de l'Orangerie.
Représentant Associatif	Il n'y a pas eu de concertation ni d'information aux habitants et souhaitent faire modifier le projet, que proposez-vous ?	Le Président : La toute première présentation du projet date déjà de plusieurs années, sous la Présidence de Mme MARCONI, Maire Adjointe, avec un contour très proche de l'aménagement d'aujourd'hui. Les 2 enquêtes publiques ont été menées conformément aux obligations en la matière, et ont fait l'objet d'un rapport complémentaire tenant compte pour partie des remarques des personnes qui s'y sont exprimées, engageant la

		Ville vis-à-vis des conclusions de la Commissaire Enquêtrice. S'agissant d'autres irritants entendables, toutes les réflexions sont utiles à formuler et à étudier dans le cadre d'un travail en commun, d'où la proposition d'un groupe associant riverains, ville, services, et partenaires du projet.
M. Sylvain CAPLIER	quelle est la population qui va fréquenter la crèche ? Orlysiens ou non orlysiens ?	Le Président : Les nouveaux Orlysiens des secteurs Bonin, Victoire, et ZAC Carrières seront les premiers bénéficiaires en raison de leur proximité. La crèche et la Résidence Sénior sont des équipements non municipaux, mais gérés de manière privée. Bien entendu, cette offre s'adresse prioritairement aux Orlysiens. (cf Crèche des Petits Fermiers). Seule la résidence étudiante aura de fait un remplissage au niveau régional, voir national et international.
public	Les logements de la Résidence Séniors sont en majorité des T1 et T2 : quelle destination ?	Le Président : Lorsque l'actuelle Résidence Méliès a été agrandie, des logements plus grands, et des 2 pièces ont été construits. Le taux d'occupation est de 100% sur cette typologie. Des séniors choisissent parfois un confort d'un logement plus grand, ou vivent en couple. Il s'agit d'une adaptation à la demande que l'exploitant analyse pour proposer la meilleure réponse à l'offre.
Public	D'autres logements sont des T4, quelle utilité pour une résidence Sénior ?	Mme la Maire : à l'exception d'un logement prévu pour le gardien, les autres font partie de la colonne vertébrale du projet intergénérationnel. Il s'agit d'hébergement sous forme de colocation jeunes/séniors, donnant la possibilité et le sens à un projet associatif.
public	Au Parc de la Cloche il y avait une crèche. Pourquoi ne pas l'avoir gardée au lieu de la déplacer ?	Le Président : L'ancienne crèche n'était plus aux normes. 2 décisions majeurs ont conduit la ville à prendre la décision de créer avec le département la Crèche du Dr GOUY ; - redonner au Parc de la Cloche son entièreté en tant qu'espace boisé et vert, - augmenter la capacité des berceaux pour suivre l'arrivée de familles dans le quartier. C'est ce que nous continuons de faire, toujours en sanctuarisant les espaces verts, et en particulier le Parc Méliès, tout en détruisant des locaux quasi en ruine au profit d'un projet social, porteur d'emploi et de vie locale.

Prise de parole de Mme la Maire.

Mme la Maire précise qu'il n'est plus à l'ordre du jour de revenir sur le fond du projet. L'aménagement retenu propose un équilibre entre la bonne utilisation d'un foncier à l'abandon, et une réponse sociale en lien avec l'évolution de la population Orlysiennne.

Tout en précisant avoir déjà échangé récemment et directement sur le sujet, Mme la Maire rappelle que le caractère pavillonnaire du quartier excluait de fait quelconque projet d'implantation de résidences d'habitations avec 220 logements accueillants 500 ou 600 personnes avec enfants et bébés, avec pour conséquence cette fois un vrai engorgement dénaturant le caractère paisible des rues adjacentes.

Pour autant, Mme la Maire a entendu les inquiétudes, plus particulièrement sur les sujets suivants ;

- Les places de parking pour les parents déposants leurs enfants à la crèche,
- La fluidité des déplacements en voiture, en vélo et à pied sur un périmètre plus large,
- Toute solution protégeant les riverains de nuisances immédiates, dans la mesure d'une possible faisabilité dans un univers contraint,

et convie l'Association en cours de création à se joindre aux invitations qui émaneront du Conseil de Quartier, afin de travailler ensemble pour que le projet n'impacte pas négativement les résidents.

Madame la Maire réaffirme que ce projet de service public reste prioritaire pour les Orlysiens, sans aucune déconnection des besoins des habitants.

→ Point sur les travaux d'enfouissement du réseau aérien

Yann GILBERT fait un point sur l'enfouissement des réseaux électriques qui continue et s'achève dans le Quartier Ouest. Une dernière phase a débuté en 2023 et pour une durée de 6 mois. Le taux d'enfouissement sera alors de 99 %. Outre une amélioration visuelle notable, c'est aussi la sécurisation durable des raccordements d'électricité et des Télécoms qui est visée.

Parallèlement, et à la demande des habitants impactés par ces travaux, la Ville, en coordination avec les ASVP, a assoupli la verbalisation à certains endroits, et temporairement pour permettre aux habitants de se garer dans une autre rue, et sur des parkings publics, ou places en zone bleue, le temps d'une indisponibilité de stationner devant leurs maisons.

Enfin, pour faciliter le déploiement et l'intervention des entreprises de travaux publics, et des gestionnaires de réseaux (ERDF), des arrêtés municipaux sont pris et affichés en amont sur les poteaux électriques ou d'éclairage public afin d'avertir les riverains, leur permettant d'éloigner les voitures des zones de chantier.

La dernière phase d'enfouissement concerne les rues de l'Aviation, Aubépines, Dr Vaillant, E Branly, Guynemer, Henri Barbusse, Parmentier, Pasteur.



Figure 6 : dépose d'un poteau ciment

Il ne reste plus d'opérations programmées en partenariat avec le SIPPAREC et ENEDIS. Toute la voirie communale du quartier sera ainsi débarrassée des réseaux aériens sauf l'avenue de la Victoire, RD 264 dont il reste à planifier et organiser avec le département ce dernier chantier.

→ **Mur anti bruit Rue du 11 Novembre**



Dans le secteur Gare/11 novembre/Pierre CURIE, Annie RAMARIAVELO fait part de la fin des travaux du mur anti bruit et du trottoir piéton avec le prolongement du mur anti bruit en direction de Villeneuve le Roi, et sur la commune de Villeneuve.

Cet ouvrage permet de diminuer les nuisances sonores plus particulièrement pour les trains entrant et s'arrêtant en gare, et fait partie d'un plan national piloté par l'état, la région, les départements et la SNCF, pour lequel la Ville s'est battue pour inclure cette protection phonique en face des maisons et bâtiments (résidence des Tourelles) impactées.

→ **Résidence Villa Les Perrières (secteur Victoire, ZAC des Carrières)**

L'aménagement de la ZAC des Carrières se poursuit avec un programme de type maisons avec logements à accès individuels et de maisons individuelles respectant la Charte de la Construction Durable initiée par la ville à tous les promoteurs. Monsieur Thierry CHAUDRON présente le programme qui comporte 26 logements du 2 pièces au 5 pièces duplex avec parking en sous-sol, et de 3 maisons individuelles. Tous ces logements sont aux normes RE 2020 – NF Habitat HQE – Label bio-sourcé niveau 1, utilisant les ressources de la géothermie, grâce au réseau de chauffage urbain de la ville.

Situées en bordure de l'avenue de la Victoire et face au Parc Méliès, les maisons sont limitées à R+1 et épousent la topographie du terrain montant en laissant une large place à des espaces verts privés et végétalisés pour les 5 accès piétons en partie commune.

Le traitement extérieur bi-ton et bi-matière donne une élégance et une modernité, tout en préservant l'environnement pavillonnaire de l'avenue de la victoire. Cet îlot crée une continuité harmonieuse et de faible hauteur qui préfigure les programmes à venir de la nouvelle rue du Garot.



Comme les autres programmes, celui-ci rompt catégoriquement l'utilisation et la ressource du terrain. En effet, aujourd'hui, les entrepôts présents et les parkings couvrent 90% des sols, contre 55% avec ses nouvelles constructions. Donc moins de béton et plus d'espaces végétalisés, une meilleure absorption des pluies, une meilleure gestion des écoulements au profit de la nature et de l'environnement en général. Le Président rappelle que cette récupération et cette fluidité des écoulements permettront d'alimenter une rivière et un bassin traité en zone végétalisée façon parc, tout à fait à l'Est de la ZAC.



Figure 7 : vue de la future rue du Garot



Figure 8 : Secteur aménagé rues Victoire/Flouvières/Garot

→ **Les évènements à venir Jusqu'à Juin 2023 :**

Annie RAMARIAVELO sélectionne une partie des événements pour le 2ième trimestre à Orly, parmi les plus importants ;

- L'Apéro Durable sur le thème de la biodiversité au centre culturel le 29 Mars,
- Le 31ième MAI des CREATEURS, la formidable exposition du 9 au 27 Mai,
- Le spectacle « Ca swing à Orly » le 21 Mai, toujours au centre culturel,
- La grandiose fête de la ville « Orly en Fête » sur 3 jours du 9 au 11 Juin,



- Le sport à l'honneur à l'occasion des jeux du Val de Marne avec la « Nuit des Sports »,
- les 50 ans de la Piscine d'Orly, du 16 au 18 Juin,
- Le « Vide Grenier Familial » le 25 Juin sur la Place du marché au Centre Ancien,

Ainsi que toutes les autres rencontres et spectacles disponibles dans le Guide Culturel.

→ Retour sur les animations marquantes du dernier quadrimestre :

Impossible pour Malika VERA, Maire Adjointe, de citer tous les événements des 5 derniers mois tant la fin de saison culturelle a été riche, et celle de 2023 a démarré sur les chapeaux de roues.

- le Marché de Noël de retour après 2 ans d'absence.
- Grosse affluence aussi pour le spectacle des Articulés de White World. Toujours sur Noël,
- 22 commerces ont participé au concours des vitrines, 2 Lauréats, « Aux Délices de Rêve » et « Marie&Co Coiffure »
- les Oiseaux d'Orly ont fait leur exposition pendant qu'Edith PIAF retrouvait sa voix grâce à Chimène BADI.
- Le « Mercredi Ensemble » au Centre Andrée CHEDID a fait carton plein,
- les chanteurs d'Aurélia, et les danseurs et musiciens de l'Ecole des Arts se sont produits pour le plus grand bonheur des fans et mélomanes, et mille choses encore.
- Et le 8 Mars, Orly s'est mobilisée pour l'égalité Femmes / Hommes à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

V. La parole aux Conseillers de Quartier

→ Point sur les Groupes de Travail n° 6 à 8

GT 6 Piétonisation Rue de Commerce le Samedi

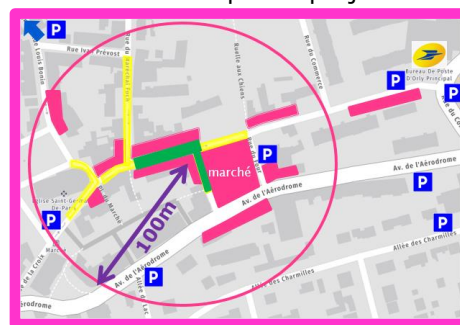
Le Président rend compte que peu de pas en avant bien flagrant pour la piétonisation alors que ce projet continue de susciter de l'intérêt. Les dernières avancées sont les suivantes ;

- La voirie serait fermée depuis le Narval jusqu'à la fontaine de crèche, et rue du Plat d'étain jusqu'à la sortie de Pkg Ilot du Marché.
- L'Organisation pourrait être confiée à un Comité de Commerçant et/ou d'habitants, avec en appui les membres du GT 6
- Les services culturels seraient en appui pour les animations.
- L'essai porterait sur 6 mois, un Samedi par mois, soit 6 Samedis.

Monsieur Thierry CHAUDRON propose que le groupe soit recomposé en raison du renouvellement des Conseillers de Quartier, et si possible élargi à 2 membres supplémentaires, soit 4 personnes au total, pour rejoindre Thierry CAPLIER

Qui est volontaire pour rejoindre le groupe et participer à la mise en place ? (3 places)

Se portent volontaires ; **V. Charlot , J-M Bonheur , T. Caplier, Mme J. Jabin (invitée)**



GT 7 Implantation et localisation de bancs municipaux dans l'espace public

A la suite des préconisations et de l'Avis très favorable sans aucune réserve particulière, les services techniques ont été mandatés pour chiffrer la fourniture et l'installation selon le plan remis par le groupe de travail.

Pour rappel, les implantations concernées sont situées ;

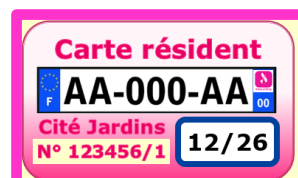
- 1 : Angle BOIS / REPUBLIQUE (ancien emplacement crèche)
- 2 : Angle REPUBLIQUE / TERRASSE
- 3 : Angle TERRASSE / BELLEVUE
- 4 : Angle PARC / ACACIAS
- 5 : Angle AERODROME / CHAUDRONNIERS (dans le cadre de l'aménagement PMD de la rue)
- 6 : Chemin de la Libération entre la Résidence MELIES et le parking de l'ORANGERIE.
- 7 : Angle CLOS DES VIGNES / AERODROME
- 8 : Angle Dr VAILLANT / VICTOIRE

Enfin, la Ville termine l'implantation de nouveaux bancs dans le Parc Méliès, qui était attendu par les familles et nos aînés.

Le Président propose que le groupe de travail GT 7 composé de Jocelyne BRUNEAU, Sylvain CAPLIER, Vincent CHARLOT, Pierre STOUVENEL soit dissout. Merci au groupe pour le travail accompli.

GT 8 Cité Jardin ; Carte de stationnement résidents

Le projet proposé par le Groupe de Travail à la Cité Jardin franchit une étape. Le passage de la future ZAC Sénia en stationnement payant renforce la classification de la cité jardin en stationnement résidentiel déclaratif. En plus de l'effet positif de la régulation du stationnement sauvage des non-résidents, l'autorisation de stationnement résidentiel en conformité avec la législation renforcerait les pouvoirs



donnés aux ASVP, la future Police Municipale et la Police Nationale en matière de stationnement.

Nous avons espoir de mettre en service ce dispositif pour le 1er Janvier 2024, sous forme de test pendant 3 mois, et parfaire éventuellement le dispositif pour être prêt au moment de l'ouverture de la station de métro L14, et des jeux Olympiques. La Ville soutient et met des moyens humains et matériels pour ce projet qui va devenir une réalité avec l'appui de Monsieur Thierry CHAUDRON.

Le Président propose que le groupe soit élargi à 2 membres supplémentaires en remplacement des Conseillers de Quartier sortants.

Qui est volontaire pour rejoindre le groupe et participer à la mise en place ?

Se portent volontaires ; **Abdé NASSIB, Julie GOURMELIN, Magali BUZON, Abdelkarim GUERROUJ, Laetitia CROLET**

→ **Propositions de 3 nouveaux Groupes de travail**

GT 10 : Vide Grenier Familial 2023 Place du Marché

Un projet de vide-grenier familial est porté par 3 associations :

- UPT, représentée par M. et Mme Caplier (association leader sur le projet)
- Association Parc de la Cloche représentée par Y. Gilbert
- ACJO, représentée par Mme Buzon

et soutenu par le Conseil de quartier Ouest et la Ville d'Orly.

Le portage par les 3 associations signifie qu'elles gèreront :

- Les inscriptions des particuliers pour avoir un emplacement (ouvert à tous les habitants d'Orly)
- Le déroulé le jour du vide-grenier
- La réalisation et la diffusion en partie de la communication
- La déclaration préalable à une vente au déballage, la demande d'autorisation d'occupation du domaine public et la demande d'arrêté de circulation et de stationnement à adresser aux services de la Ville.

Dans toutes ces démarches, les associations seront accompagnées par Monsieur Thierry CHAUDRON et les services de la Ville ;

- la Direction Démocratie et vie locale avec le service Vie associative,
- la Direction de la communication des relations publiques et du protocole,
- la Direction Politique de la Ville et développement économique.

Le groupe de travail sera chargé du bon déroulement, et veillera aux points d'obligations et les aspects opérationnels de la manifestation.

Le Président propose que le groupe soit composé de 5 membres dont 3 appartenant aux associations partenaires.

Qui est volontaire pour rejoindre le groupe GT 10 ?

Se portent volontaires ; **Sylvain et Thierry CAPLIER, Yann GILBERT, Magali BUZON, Elisabeth GAUTHREAU.**



GT 11 : Aménagements et circulation Joffre/Bonin/Vignes



Depuis plusieurs semaines et mois, Monsieur Thierry CHAUDRON est saisi par des riverains sur des problématiques à résoudre sur le secteur BONIN / JOFFRE / VIGNES

Parmi des irritants figurent ;

- la visibilité difficile au Stop Bonin / Joffre
- l'implantation des Chicanes Joffre
- la pertinence du maintien à double sens de la rue Joffre
- desserte Bonin
- accès Victoire / Centre ancien et Centre ancien / Victoire

Le groupe de travail sera chargé d'identifier et de proposer des solutions alternatives à l'existant de façon concertée avec la Ville et ses impératifs de cohésion d'ensemble et d'équilibre des parcours voitures, vélos et piétons en place et futurs.

Le Président propose que le groupe soit composé de 5 membres dont 2 Conseillers de Quartier et 3 habitants. (j'ai reçu une candidature d'un habitant)

Qui est volontaire pour rejoindre le groupe GT 11 ?

Se portent volontaires ; **Fabienne JAIME, Abdé NASSIB, Jean Marc BONHEUR, Fabrice AUXIETRE**

GT 12 : Aménagements secteur Pasteur

Le Président réitère sa proposition de mettre autour de la table des habitants et/ou Associations pour constituer un groupe de travail qui sera chargé d'identifier et de proposer des solutions de façon concertée avec la Ville et les opérateurs afin de ;

- Suivre le projet d'aménagement
- Préserver les riverains des nuisances pendant le chantier
- Repenser le cadre de vie en intégrant la présence intergénérationnelle,

tout en prenant en considération les impératifs de cohésion d'ensemble du pôle intergénérationnel, d'équilibre entre l'activité d'accueil et d'hébergement et la tranquillité du quartier pavillonnaire.

Monsieur Thierry CHAUDRON propose que le groupe soit composé de 4 membres dont 2 Conseillers de Quartier et 2 habitants.

Qui est volontaire pour rejoindre le groupe GT 12 ?

Se portent volontaires ; **Abdé NASSIB, Nathalie ROBERT**

Monsieur Thierry CHAUDRON est interpellé et donne la parole au public.

public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. J-M Thomas	On va subir 2 ans de travaux, quelles solutions ?	Le Président : il y a eu les concertations légales et réglementaires. Aujourd'hui rien n'oblige d'autres types de consultation. Le Conseil de Quartier propose une initiative à l'attention de tous les habitants. Si l'Association est invitée à y participer, c'est pour que sa parole soit prise en compte, sur des sujets comme les solutions aux nuisances dues aux travaux, mais pas que. Le Président cite l'exemple du Chantier de la ligne M14, qui grâce à une anticipation entre l'Association Cité Jardins et les représentants des maîtres d'ouvrage, ont obtenu des réalisations concrètes au bénéfice de tous les résidents du quartier (mur anti bruit, dispositif anti boue, aménagement horaires, éclairage nocturnes, etc...). Voici les vraies prérogatives d'un groupe de travail en amont du démarrage effectif des travaux.
Représentant Associatif	Comment allez-vous traiter les stationnements sauvages ? les gens énervés ? Quelle incidence en termes de dépréciation de nos logements ?	Le Président : la fluidité de la circulation fera partie de la consultation du Groupe de travail, avec les Services, les partenaires et les habitants. C'est un engagement du Conseil de Quartier. Le Président ne dispose pas tant d'éléments pour juger d'une évolution du prix du m ² . Pour autant, l'argument d'avancer à un acheteur potentiel que les immeubles voisins ne sont pas occupés par des familles est un gage plutôt de calme (bébés et retraités) que de tumultes. Une crèche dans un quartier dégage une vie sociale, rue où l'on vit mieux car il y a du passage, des piétons, des échanges.

En attendant que l'Association se constitue, et que ses adhérents et son bureau prennent position, Monsieur Thierry CHAUDRON propose que la constitution du groupe de travail soit mise en suspens pour une durée d'un mois. Au-delà, l'association qui s'est créée aura toute latitude de siéger ou non, la porte restant ouverte.

→ Communication sur l'AFMD

Monsieur Thierry CAPLIER au nom du Conseil d'Administration de l'AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) souhaite informer et faire participer les habitants du quartier Ouest sur sa future commémoration du 80ème anniversaire de la libération (1945-2025).

Après avoir rendu hommage aux déportés orlysiens de répression et à ceux d'extermination, cette fois-ci le CA de l'AFMD désire rendre hommage aux résistants Orlysiens de la 2^{ème} guerre mondiale (MM. DELARUE, ARTIGE, BATTUT, DUSSERRE, LERUDE, etc...).

A cet effet, l'AFMD demande aux orlysiens du quartier Ouest (voire Centre et Est au cas où ils connaîtraient) d'indiquer les noms des descendants de la famille de ces résistants connus et méconnus et elle se chargera alors de les contacter pour rédiger au mieux leur résistance à l'oppression allemande de l'époque.

Personnes à contacter en retour :

Mmes Yann VIENS, Nelly MATHIEU, Claude ROCHET, Catherine ARTIGE, Marie-Claude GOURBY, Françoise SAJOURS, Monique HENON, Maryline SEMAR et MM. Frank BANNER, Alain GIRARD, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Jean SAJOURS, Jean CANET.

Monsieur Thierry CHAUDRON transmettra aux conseillers de quartiers les coordonnées à contacter.

→ Tour de table des Conseillers de Quartier Ouest.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Pierre STOUVENEL	AES	La plaque de rue Louis BONIN a disparu, peut-on la remettre ?	Mme la Maire : merci pour ce signalement qui nous a échappé visiblement. Les services vont prendre en charge.
Jocelyne BRUNEAU	AES	Un mail a été transmis sur la circulation rue Marechal Joffre et G Moquet, quel retour ?	Le Président : le GT 12 va se saisir des propositions ou remarques de la demandeuse. Le résultat du GT sera communiqué au prochain conseil.
Jocelyne BRUNEAU	AES	Rue Guerin/Barbusse en double sens, pourquoi ?	Le Président : Mme MARCONI a déjà posé la question qui a été traitée lors d'un précédent conseil.
Jocelyne BRUNEAU	AES	Aux abords des conteneurs à vêtements, des tas de vêtements gisent au sol, que faire ?	Le Président : Que les containers soient pleins, ou vidés intentionnellement, la meilleure solution est de faire une déclaration sur l'Appli smartphone immédiatement. Les services prendront en charge.
Jocelyne BRUNEAU	AES	Absence de panneau au Stade BELTOISE, peut-on y remédier ?	Le Président : Oui, les services seront consultés pour en mettre un.

Magali BUZON	AES	A quand une réunion avec l'EPAORSA ? La dernière date de février 2022	Le Président : L'EPAORSA a été relancé. Une date sera fixée pour une réunion avant le 30 Juin 2023.
Magali BUZON	AES	Sur le terrain à côté de l'école Baudelaire, les riverains subissent des nuisances sonores. Peut-on le fermer ? La Police Nationale devrait passer en raison de trafic récurrents.	Le Président : pas certains qu'une fermeture résolve les nuisances. Par contre, éteindre les lumières à la tombée de la nuit avait été efficace l'année passée. Concernant les soupçons de trafic, il convient de prévenir Le Maire Adjoint.
Abdelkarim GUERROUJ	AES	depuis le chantier ligne 14, on note une recrudescence des rats. La Mairie a déjà fait des actions mais il faut s'entendre sur des actions conjointes avec partenaires (villes, département, copro...)	Le Président : Oui, il convient aussi que les propriétaires participent à une action commune d'éradication en faisant intervenir à titre privé une entreprise, lorsque les riverains constatent l'origine du lieu de provenance de ces nuisibles. Mme la Maire : La Ville rencontre le 17/03/2023 la Société du Grand Paris (SGP)
Nathalie ROBERT	habitant	ONV Janvier non distribué sur une partie du quartier ouest et centre ancien, que faire ?	Le Président : Le prestataire a été mis en demeure de respecter le plan de distribution. La meilleure solution est de faire une déclaration sur l'Appli smartphone immédiatement, et le Service Communication fait corriger les manquements.
Nathalie ROBERT	habitant	Horaires de La Poste 9h - 18h30 donc problème pour les personnes qui travaillent	Le Président : Les aménagements d'horaires découlent en grande partie de la fréquentation de plus en plus faible dans ces créneaux pour des retraits de courrier, et quasi inexistant concernant les opérations de Banque.
Nathalie ROBERT	habitant	En 2022, l'opération de distribution de fleurs a été un succès : à renouveler avec des horaires élargis, pourquoi pas le samedi matin sur le marché ?	Le Président : Oui, le succès a été immédiat. Cependant, la volumétrie étant faible, tout est parti en moins de 2 heures le matin, de plus, il est impossible d'organiser cet événement sur un samedi matin pour des contraintes techniques et de personnel.

Le service Démocratie et Vie Locale précise que la 2^{ème} édition de la distribution gratuite de fleurs déplantées est programmée les :

- Mercredi 10 mai 2023 de 13h30 à 17h (avec aussi la présence de Maîtres Composteurs sur la thématique du tri et de la valorisation des déchets organiques.
- Vendredi 12 mai 2023 de 9h à 14h, sur la pelouse du centre administratif, place Marie-Claude Vaillant-Couturier

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Luigi SURACE	habitant	Problème de stationnement sur le trottoir de la pharmacie centrale, pourquoi pas mettre des poteaux ?	Le Président : Oui, d'autant plus que le stationnement en zone bleue sur la place du marché permet d'assurer une rotation des véhicules. Les services vont être saisis pour étudier la faisabilité.
Jean Marc RASO	habitant	L'association bouddhiste a recueilli un coq et donc beaucoup de bruit. Est-ce légal ?	Le Président : le règlement départemental fixe les règles en la matière.
Jean Marc RASO	habitant	Rue du plat d'étain quand on vient de la rue du commerce, problème des voitures qui sortent du parking à contre sens, que faire ?	Le Président : La rue est en sens unique. Les voitures qui sortent du parking doivent prendre le sens de la rue. Le Bailleur et les locataires doivent être sensibilisés sur ce point.
Jean Marc RASO	habitant	Ancienne crèche, au niveau de l'entrée, protection à mettre pour empêcher que gens du voyage s'installent.	Le Président : l'emprise de l'ancienne crèche sera requalifiée en concertation avec l'Association Parc de la Cloche. En attendant, des barrières bois similaires à celles existantes peuvent être posées avec l'accord des services techniques.
Elisabeth GAUTHREAU	habitant	Après la collecte, les poubelles sont remises n'importe comment et gênent le stationnement, ou bien sont en plein milieu de la route.	Le Président : Nos services ont rappelé les obligations du prestataire, lequel nous a écrit avoir sensibilisé son personnel sur ce point.
Elisabeth GAUTHREAU	habitant	Les réhausseurs sont-ils aux normes ?	Le Président : Les entreprises réalisant ces aménagements sont contrôlées à l'issue des travaux. En cas de non-conformité, elles doivent reprendre le chantier.
Elisabeth GAUTHREAU	habitant	Au cimetière La Porte du silence est une œuvre d'art mais il faut faire qq chose tellement c'est laid et mal entretenu.	Le Président : La question peut être posée sous le sens suivant : s'agit-il d'un monument appartenant au patrimoine ?
	Habitant	Des maisons sont murées avenue du Mal Foch, qu'en est-il ?	Le Président : pas tous les éléments disponibles sur le sujet, certainement ce foncier est en phase de pré-étude en vue d'une requalification. Une réponse sera formulée dès connaissance.

VI. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON a proposé en Décembre 2020 au tout premier Conseil de Quartier un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants ;



- Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie en utilisant les outils à la disposition de tous : les conseillers de quartier et le public l'utilisent désormais (application Smartphone et mails) et la Ville y répond.
- Proposer et mener des projets collaboratifs et transverses : 9 des 10 projets ont abouti de manière concertée, 3 nouveaux sont actés aujourd'hui.
- Etre proactif et rendre compte des actions engagées restera la priorité numéro un pour le quartier Ouest et ses habitants.

Ainsi, Ensemble, nous avons dit ce que nous avons fait, et nous avons fait ce que nous avons dit.



VII. Prochaines instances consultatives du quartier

Le prochain Conseil de Quartier Ouest aura lieu ;

Jeudi 15 juin 2023 à 19h à la Salle de l'Orangerie,

(sous réserve de disponibilité).

Le Conseil Inter-Quartier à huis clos, donc sans public, aura lieu ;

Mardi 9 mai de 19h à 21h30 à l'École du Numérique, rue Guy MOQUET

Dans les 2 cas une invitation vous sera envoyée par mail.

V / En conclusion ;

M. Thierry CHAUDRON remercie Anne MORELLO, qui a permis de mener notre instance avec efficacité, grâce à sa disponibilité. Le Président rappelle que MMES RAMARIVELLO et VERA, MM BAGE et GILBERT, et Monsieur Thierry CHAUDRON sont à votre écoute au Point de Rencontre Quartier Ouest.

Le Président remercie le public, les Conseillers de Quartier, les élus, Mme La Maire, la Direction Démocratie et Vie Locale, et les services technique et événementiel.

CONSEIL DE QUARTIER OUEST



Présidé par
Thierry Chaudron
Adjoint au Maire

COLLÈGE ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Jocelyne
Bruneau



Magali
Buzon



Thierry
Caplier



Vincent
Charlot



Abdelkarim
Guerrouj



Anna-Dora
Rodriguez



Pierre
Stouvenel



Abdé
Nassib

COLLÈGE HABITANTS



Laetitia
Crolet



Fabienne
Jaime



Jean-Marc
Raso



François
Ripoll



Luigi
Surace

ET AUSSI...

Jean-Michel Bonheur,
Elisabeth Gauthreau,
Nathalie Robert *Vice-Présidente*

COLLÈGE ÉLUS



Jinny
Bagé



Malika
Vera



Yann
Gilbert



Annie
Ramarivello



Sylvain
Caplier

Les Conseillers de Quartiers Ouest (mise à jour Décembre 2023)

Conseil de Quartier Ouest

L'ordre du jour étant épuisé, M. Thierry CHAUDRON remercie pour votre implication à toutes et tous, et pour les échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier. Rendez-vous aux prochaines instances, et prenez soin de vous.

Thierry CHAUDRON
Maire Adjoint Quartier Ouest



Le 17 Avril 2023
Direction de la Démocratie de Proximité

Coordonnées utiles :

thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00

anne.morello@mairie-orly.fr Directrice Démocratie et Vie Locale
